

Conservation, restauration des oeuvres d'art : atelier (de la spécialité approf) céramique > Finalité approfondie

Professeur : Cools Catherine

Objectifs :

Au terme de l'atelier de conservation-restauration du verre, l'étudiant de master 2 pourra:

- Etre complètement autonome dans la gestion d'une problématique liée à la conservation-restauration d'oeuvres d'art.
- Etre innovant dans ces propositions de traitement qui seront toujours argumentées par une recherche.
- Mettre en oeuvre des techniques innovantes de restauration.
- S'adapter à n'importe quelle situation de travail.
- Etendre son savoir-faire et mettre ses ressources au profit du patrimoine contemporain.
- Communiquer oralement et par écrit ses interventions de conservation-restauration.
- Donner un avis sur l'état de conservation d'un/e objet/oeuvre d'art et proposer concrètement des mesures pour sa conservation à long terme.

Contenu :

Le travail à l'atelier de l'option est lié au sujet de mémoire de l'étudiant :

- essais, éprouvettes, échantillons ;
- conservation-restauration d'objets d'art issus de collections muséales ou autres;
- interprétation de résultats de recherches scientifiques ou appliquées ;
- archéologie expérimentale

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Discussions « table ronde », exposés spontanés à la demande des étudiants pour élaborer des solutions à des problèmes de conservation-restauration ; technique participative.

Pédagogie différenciée, adaptation des contenus de cours en fonction des aptitudes et besoins de chaque étudiant relativement à sa recherche.

Démonstrations réalisées par le professeur, utilisation d'exemples et de contre-exemples.

Bibliographie :

Bibliographie spécifique au sujet de recherche.

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

L'étudiant présente ses travaux dans son atelier. Il a l'occasion de donner des explications sur son travail lors d'un entretien d'un quart d'heure en janvier et en fin d'année. Le professeur tiendra compte **de la progression régulière dans les expériences menées.**

Enfin, outre la qualité esthétique et technique des travaux, une argumentation pertinente sera attendue de la part de l'étudiant. Ce dernier devra expliquer et justifier tous les essais et interventions entrepris.